



Conseil municipal de CLEGUEREC

Séance du 09 juin 2023

Procès-verbal

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 23 mars 2023
- Avancement de grades
- Tableau des effectifs
- Subventions 2023 aux associations
- Financement des pavillons locatifs par emprunts
- Questions et informations diverses

L'an deux mille vingt-deux, le 09 juin, à 19 heures, le conseil municipal de Cléguérec, légalement convoqué le 31 mai 2023, s'est réuni en session ordinaire en salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Le Maire, Marc ROPERS.

ETAIENT PRESENTS : Marc ROPERS, Maryvonne LE FORESTIER, Xavier ROBIN, Pascal LE CRAVER, Martine AUFFRET, Gaelle BOBON-LE GAL, Eric BUHR, Carine HENRY, Claude GUEGAN, Julie CRUZ, Joël EUZENAT, Serge PERRET, Christine LE FLAO, Morgan CARIMALO, Trefin LEFEBVRE, Anne LE LU, Thierry LAMOURIC.

ABSENCES ET POUVOIRS :

Christine TEFFO – Donne pouvoir à M AUFFRET
Jean Louis KERGARAVAT – Donne pouvoir à M LE FORESTIER
Noyale LEFEBVRE – Donne pouvoir à T LEFEBVRE
M HAMONIC – Donne pouvoir à X ROBIN
N BRUNON – Donne pouvoir à A LE LU
Jean Michel LE ROCH – Donne pouvoir à T LAMOURIC

Est nommée secrétaire de séance : C HENRY

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 23 MARS 2023

En l'absence d'observations, le compte rendu est approuvé à l'unanimité, mais Madame LE LU renouvelle sa demande que le résultat du vote des délibérations soit affiché sur les comptes-rendus.

DESIGNATION DES DELEGUES AUX ELECTIONS SENATORIALES

Monsieur Le Maire a convoqué le Conseil Municipal conformément à ce qui lui impose le décret ministériel du 6 avril 2023, pour procéder à la désignation de ses délégués aux élections sénatoriales qui se dérouleront le 24 septembre et pour lesquelles la commune doit désigner 7 délégués titulaires et 4 suppléants selon un formalisme très encadré.

La désignation se fait à la représentation proportionnelle des effectifs du Conseil Municipal, ce qui attribue 6 sièges à la liste majoritaire et 1 à la liste minoritaire.

Monsieur Le Maire propose une liste commune à l'ensemble des élus. Proposition qui reçoit un avis favorable unanime.

Sont ainsi désignés :

Titulaires : M ROPERS ; M LE FORESTIER ; X ROBIN ; C TEFFO ; JL KERGARAVAT ; M AUFFRET ; JM LE ROCH

Suppléants : C HENRY ; E BUHR ; G BOBON-LE GAL ; M CARIMALO

Monsieur Le Maire précise que l'appel à un suppléant passe obligatoirement par une démarche auprès de la Préfecture

AVANCEMENTS DE GRADE ET MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Quatre agents présentent les conditions d'anciennetés leur permettant d'accéder aux grades supérieurs. Le Conseil Municipal modifie le tableau des effectifs pour permettre l'évolution de carrière de 4 agents

La commune emploie actuellement 25 agents titulaires, 5 autres sous contrats annuels, et un agent en mise à disposition, ce qui représente un total de 24.75 ETP (hors animateurs ALSH...)

Approbation à l'unanimité

FINANCEMENT DE L'OPERATION DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS SOCIAUX

Le montant total de l'opération est de 909 359 € (TTC)

Des financements publics à hauteur de 359 733 € (39.5 %) seront perçus

Le solde sera ensuite financé par un financement bancaire (539 742 €) et un apport du budget principal (estimé à 10 153 € à ce jour)

Trois organismes ont été consultés en vue de la contractualisation des emprunts, et ce sont les offres de la Caisse des Dépôts qui ont été jugées les plus intéressantes. Deux contrats seront

ainsi signés : l'un portant sur un montant de 209 472 € avec un taux d'intérêt basé sur le niveau du Livret diminué d'une marge de 0.20 points et l'autre portant sur un montant de 330 000 € et un taux d'intérêt indexé sur le Livret A augmenté d'une marge de 0.60 points.

Pour compléter les informations sur le projet de construction des pavillons, Madame LE FORESTIER a présenté la liste des marchés signés avec les entreprises. A noter que sur les 11 lots attribués, 5 reviennent à des entreprises du bassin Pontivyen (dont 2 Cléguérecs)

Les travaux de terrassement débuteront le 10 juillet

Approbation à l'unanimité

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Xavier ROBIN présente les propositions de subventions qui ont fait l'objet d'un examen en commissions.

La liste des subventions attribuées est jointe au procès-verbal et reste consultable en mairie

Approbation à l'unanimité

AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE

Monsieur Le Maire a détaillé le conflit en cours avec l'entreprise GERFLOR au sujet de l'installation du sol sportif à la salle des sports :

Au moment de l'installation du sol, le constat a été dressé de façon commune avec le technicien de GERFLOR et l'entreprise MOISAN que les lés étaient trop courts de 20 cm et que le sol présentait en outre plusieurs traces de coupures.

Devant le refus de ladite société de reconnaître sa responsabilité face à ces défauts, la commune a pris conseils auprès d'un avocat spécialisé en droit public, le cabinet AVOXA à Rennes.

Vu l'absence de réponse de la société GERFLOR à une dernière tentative de conciliation, la seule issue consiste désormais à saisir la juridiction administrative pour faire valoir nos droits.

Le Conseil approuve cette décision et autorise Mr Le Maire à ester en justice

Dans l'attente du jugement, le sol sera néanmoins posé au cours mois de juillet de manière à autoriser l'accès à la salle pour les associations et écoles

PARTIE INFORMATIVE

Programme voirie : Les travaux de réfection de voirie sont en cours (entreprise PIGEON) ainsi que l'entretien des accotements (Chauviré)

Rue des Déportés : 3 entreprises ont répondu à la consultation et le marché a été attribué à l'entreprise BERTHO TP. Ces travaux seront réalisés en septembre.

Ombrières photovoltaïques : Les installations sur le parking de la maison des associations sont terminées, il ne reste plus qu'à raccorder au réseau électrique une fois qu'ENEDIS aura installé

son nouveau poste. Au complexe sportif, les travaux de préparation des fondations étaient assez conséquents. La pose des structures interviendra après l'été

Pascal LE CRAVER salue par ailleurs le travail réalisé par les services techniques au niveau de l'étang du Pontoir, que ce soit pour aménager et installer la tyrolienne dont la mise en service est imminente ou pour préparer l'exposition photos qui vient d'être inaugurée. Les agents ont également réalisé un gros travail au complexe sportif pour préparer l'accueil ce week-end du tournoi international de Guerlédan

Déchetterie : Monsieur ROBIN présente un document de travail sur l'aménagement de la future déchetterie, avec notamment une prise en considération du sujet du ré-emploi. Le dossier suit son cours au niveau de Pontivy Communauté

Logements vacants : Maryvonne LE FORESTIER a fait le point sur le travail réalisé sur le fichier des logements vacants et a proposé la création d'une commission spécifique pour travailler sur le sujet (réunion les 23 juin et 7 juillet).

Le Maire
M ROPERS

Le secrétaire de séance
C HENRY

ANNEXE 1 : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2023

Demande reçue en 2023	Nom de l'Association	Subvention allouée en 2022	Proposition 2023
	Atelier sportif Kleg Fitness	3 000,00 €	0,00 €
x	Club Cyclotouriste Cléguérécois	150,00 €	150,00 €
	Club Cyclo Cléguérécois Subv Exept 50 ans		150,00 €
x	Club de gym de Cléguérec	150,00 €	150,00 €
x	Tennis Club Pondi	300,00 €	300,00 €
x	Espérance de Cléguérec marche nordique	150,00 €	150,00 €
	Kleg Darts	150,00 €	0,00 €
x	Football Club de Klegereg	4 200,00 €	4 200,00 €
x	La Boule Cléguérécoise	210,00 €	210,00 €
x	Le Palet Cléguérécois	210,00 €	210,00 €
x	Les Archers de Cléguérec	280,00 €	280,00 €
x	Maka dance	150,00 €	150,00 €
x	Pays de Pontivy Handball	2 000,00 €	2 000,00 €
x	Pontivy-Saint-Thuriau-Malguénac Tennis de Table	150,00 €	150,00 €
x	Tournoi international de Guerlédan	1 000,00 €	1 000,00 €
Sous-total Sport		12 100,00 €	9 100,00 €
x	Association des Compagnons de l'Abbaye de Bon Repos	100,00 €	100,00 €
x	Association pour la réhabilitation du Canal Guerlédan Pontivy	100,00 €	100,00 €
x	Association pour la réhabilitation du Canal (dem exceptionnelle projet signalétique)	100,00 €	100,00 €
x	Association Racines d'Argoat - Son et Lumière de Bon Repos	100,00 €	100,00 €
x	Des robes rouges	150,00 €	150,00 €
x	Ciné Roch de Guémené	100,00 €	100,00 €
x	Danserien Bro Klegereg	1 420,00 €	1 420,00 €
x	En Arwen	3 900,00 €	3 900,00 €
x	Flaperion Kleg	150,00 €	150,00 €
x	Les Gaillards d'Avant	100,00 €	100,00 €
x	Une échoppe formidable	150,00 €	150,00 €
x	Les dés calés	150,00 €	150,00 €
	Ar Redadeg	250,00 €	0,00 €
x	La petite voix du sémaphore	150,00 €	150,00 €
	Radio Bro Gwened (AICPVD)	100,00 €	0,00 €
	Crinolines et Cie	150,00 €	0,00 €

Sous-total Animation - Culture - Patrimoine		7 170,00 €	6 670,00 €
x	Association Familles Rurales (1,30 € par jour & enfant/N-1)	1 171,30 €	915,20 €
x	Diwan 100€ par enfant de Cléguérec inscrit	200,00 €	300,00 €
x	APEEP Ar Gwennili - Subvention voyages éducatifs (20 euros /enfant inscrit à l'école)	2 100,00 €	2 200,00 €
x	APEL Saint Joseph - Subvention voyages éducatifs (20 euros /enfant inscrit à l'école)	2 680,00 €	2 560,00 €
Sous-total Education		6 301,30 €	5 975,20 €
x	Fondation de France	300,00 €	300,00 €
x	Association des donneurs de sang bénévoles de Pontivy et sa région	160,00 €	160,00 €
x	Au temps des parents	0,00 €	150,00 €
x	Kleg vélo sans âge	150,00 €	150,00 €
x	A.T.E.S (Association Travail Emploi Solidarité)	100,00 €	100,00 €
x	Blouses Roses	100,00 €	100,00 €
x	GEM Le Pas-Sage	100,00 €	100,00 €
x	Rayon de soleil	100,00 €	100,00 €
x	Réseau d'éducation Sans Frontière Pays de Pontivy (RESF)	150,00 €	150,00 €
x	Secours catholique (Délégation du Morbihan)	140,00 €	140,00 €
x	Solidarité Paysans	100,00 €	100,00 €
x	Petits frères des Pauvres	150,00 €	150,00 €
Sous-total Social-Santé-Solidarité		1 550,00 €	1 700,00 €
x	Amicale des anciens Sapeurs-Pompiers	210,00 €	210,00 €
x	Amicale des Sapeurs-Pompiers	210,00 €	210,00 €
x	Amicale du personnel C.C.A.S (40€ / agent présent au 01/01/N)	2 960,00 €	2 960,00 €
x	Amicale du personnel communal (40€ / agent présent au 01/01/N)	1 160,00 €	1 120,00 €
x	Club des retraités	600,00 €	600,00 €
x	Comité des Fêtes de Cléguérec	1 000,00 €	1 000,00 €
	Union Nationale des Combattants	100,00 €	0,00 €
Sous-total Amicales		6 240,00 €	6 100,00 €
x	Association cléguérecoise de nettoyage et d'entretien des rivières (ACNER)	300,00 €	300,00 €
x	Association des chasseurs du quartier de Saint Jean	460,00 €	460,00 €
x	Compassion Animaux Bretagne	150,00 €	150,00 €
x	Bretagne Vivante	100,00 €	100,00 €
x	Comice agricole du Canton de Cléguérec (0,25€/habitant)	753,75 €	730,75 €
x	Eau et Rivières	100,00 €	100,00 €
Sous-total Environnement		1 863,75 €	1 840,75 €
Total		35 225,05 €	31 385,95 €

